

Compte rendu de la réunion du 09 avril 2018

Présents : 13 conseillers
Absente excusée : ROCHE Carole
Absent : PASCAREL Grégory

Secrétaire de séance : BOYER Evelyne

Date de convocation : 30 mars 2018

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé après modifications du paragraphe sur les rythmes scolaires. G. Petit s'est abstenu car « *revenir à 4 jours ne tient pas compte de l'intérêt et de la santé des enfants* – il souhaite le samedi matin travaillé comme par le passé ».

Vote des 3 taxes : le maire rappelle que les taux n'ont pas été modifiés depuis plusieurs années ; le taux de taxe foncière est supérieur à la moyenne départementale. La commission des finances, réunie la semaine passée, a proposé de ne pas augmenter ces taux qui sont pour rappel :

Taxe habitation : 9,78 % - taxe foncière : 23,25% - taxe foncier non bâtie : 104,82%. Le conseil municipal, à l'unanimité, suit les propositions de la commission des finances et décide de ne pas augmenter les taux pour 2018.

Vote des subventions aux associations : montant total : 5 340 €. Le montant dédié à chaque association reste celui de 2017 sauf pour les JMF (100 € soit +50€), société de chasse (100 € au lieu de 150 €). Subvention au comité des fêtes : discussions autour du maintien du feu d'artifice et ses retombées sur la fête. G. Petit souhaite que, au cours de l'année, le comité présente des projets autres que les animations actuelles, pour l'avenir.

Vote du budget primitif 2018 : il s'équilibre en fonctionnement à 653 000 € et 354 940 € en investissement. Nouveaux programmes prévus pour 2018 : travaux de voirie sur la route de la Peyrolie – ruelles du bourg – parking du cabinet médical ; travaux accessibilité ; achat d'un TBI à l'école – achat de chapiteaux – panneaux de signalisation.

Vote du budget lotissement : fonctionnement : 115 482,68 € - investissement : 110 204,15€
Les deux budgets sont approuvés à l'unanimité.

Participation à l'Instance de Coordination gérontologie : la commune participera à hauteur de 1,20 € par habitant. Unanimité.

Renouvellement de la mise en place d'un service commun ADS – Application Droit du Sol : ce service a été mis en place, par l'agglo, pour instruire les dossiers d'urbanisme de ses communes adhérentes, moyennant une participation financière calculée en fonction du nombre de dossiers déposés. Le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à signer le renouvellement de la convention.

Développement de la fibre : pose d'une armoire et numérotation des rues. Les Vignolais pourront être reliés à la fibre courant 2021. Une armoire doit être posée au lavoir, fin 2018, qui desservira les trois communes Vignols, St Solve et Lascaux. La pose de la fibre va engendrer des travaux d'élagage des arbres au niveau des lignes de téléphone. Un relevé

des parcelles va être fait avant envoi d'un courrier aux propriétaires. Toutes les ruelles et impasses du bourg et des villages devront être dénommées. Une commission composée de R. Pagnon – M. Souzy – E. Boyer et I. Vialle est chargée de cette réalisation.

Questions diverses :

JJ Sans fait le compte rendu de la dernière réunion de l'agglomération: transports, aides à l'habitat

M. Souzy informe le conseil de la prochaine signature d'une convention entre la commune, la chambre d'agriculture et les producteurs locaux concernant l'approvisionnement à la cantine.

Bulletin municipal: Depuis un an, il n'y a plus de bulletin. M. Souzy demande à la commission de s'organiser afin de mettre en place trois bulletins par an, comme prévu. Il est décidé que toutes les infos doivent être envoyées directement à I. Vialle. Une date de rencontre est à réfléchir afin d'y travailler rapidement.

M. Bertrand, habitant de la Sudrie, présent à la réunion, remet à chaque conseiller un courrier concernant l'affaire EIFEL et l'association 'Bien vivre à Vignols'. Mr le Maire propose la pose de panneaux de circulation sur la voie communale du vieux village.